



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ex-Yougoslavie

Question écrite n° 49091

Texte de la question

M. Jean-Paul Durieux attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le difficile problème du Kosovo que la communauté internationale occulte et dont l'évolution peut être déterminante dans la stabilité des Balkans. Depuis 1990, les Serbes, très minoritaires puisque la population est composée à 90 % d'Albanais, exercent une répression extrêmement brutale sur la population non serbe et mènent à l'égard des Albanais une politique de discrimination ethnique. Les droits de l'homme sont journellement bafoués ce qui pourrait acculer la population d'origine albanaise au conflit armé. Les autorités serbes ont armé la population serbe locale. Les raids de terreur se multiplient dans les villages albanais. Ceux-ci résistent de façon non violente pour préserver l'ensemble de la région des Balkans et la démocratie face au nationalisme serbe. Ils demandent une mise sous administration civile temporaire, internationale du Kosovo, conscients que, dans cette région, le conflit peut prendre des proportions dramatiques. Il lui demande la position actuelle du Gouvernement français face à l'urgence d'un soutien plus actif à la résistance non violente de cette région.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation au Kosovo, qui préoccupe depuis plusieurs années la communauté internationale et la France en particulier. Nous avons de façon répétée marqué notre inquiétude à l'égard des graves atteintes aux droits de l'Homme qui ont été constatées dans cette région essentielle à la stabilité du sud-est de l'Europe. Le règlement global de la crise yougoslave ne saurait ignorer la question du Kosovo, sauf à courir le risque d'un nouvel embrasement de la région. À cet égard, nous n'avons pas manqué de condamner les attentats criminels qui ont été perpétrés au Kosovo ces derniers mois. Seul un dialogue démocratique permettra d'aboutir à une solution au Kosovo. Nous avons en conséquence salué comme un premier signe de détente l'accord du 1er septembre 1996 entre MM. Milosevic et Rugova, relatif à la normalisation du système éducatif. Nous souhaitons qu'il soit effectivement mis en œuvre sans délai. Nous avons appelé les dirigeants yougoslaves comme les dirigeants de l'opposition démocratique « Zajedno » à rechercher, dans l'octroi d'un statut d'autonomie, la solution politique qui soit en mesure de satisfaire les aspirations de la population du Kosovo, comme d'assurer la stabilité de la RFY dans son intégrité territoriale. C'est également la solution préconisée par l'Union Européenne qui n'a en revanche pas retenu l'opinion de l'établissement d'une administration internationale temporaire.

Données clés

Auteur : [M. Durieux Jean-Paul](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49091

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1009

Réponse publiée le : 31 mars 1997, page 1635